

L'association **La Forêt d'Art Contemporain** a créé un véritable itinéraire régional d'art contemporain. En moins de 10 ans une trentaine d'œuvres auront été installées dans notre espace forestier.

Par l'accueil d'artistes, l'installation de leurs œuvres en extérieur, ce projet participe pleinement à la politique culturelle du territoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne et suscite un regard nouveau sur nos paysages forestiers.

Les œuvres installées :

OO Claire Roudenko-Bertin, Lit transcendantal, GAREIN 1995. O1 Emilie Perotto, Coeur Chaud Bois d'Aquitaine, ARUE 2011. O2 Alain Domagala, Aux impétueuses manœuvres de l'imprévu, GAREIN 2011. O3 Sarah Tritz, La Moderne, LA TESTE DE BUCH 2011. O4 Laurent Kropf, Le vieux père (la statue), BIGANOS 2011. O5 Stéphanie Cherpin, Vis Mineralis, COMMENSACQ 2011. O6 Roland Cognet, Paysage et Loup, MONT DE MARSAN 2012. O7 Christophe Doucet, La Sauveté de Garbachet, BROCAS 2013. O8 Marie Denis, La Portée, SABRES 2013. O9 Younès Rahmoun, Ghorfa, VERT 2013.

Marquèze SABRES 2013. 11 David Boeno, 7 comètes à venir, CHALET MAURIAC SAINT-SYMPHORIEN, 2014. 12 Laurent Le Deunff, Zoo de sculptures, GAREIN 2014. 13 Bruno Peinado, Une rencontre, le métis, le même et l'autre, BOURIDEYS 2014. 14 Sébastien Vonier, Trois sans nom, SALLES 2014. 15 Jean François Gavoty, La mule a cinq pattes, SORE 2015. 16 Séverine Hubard, Les Orgues des Landes, Réserve naturelle d'ARJUZANX 2016. 17 Didier Marcel, Le Pavillon, CAPTIEUX 2016. 18 Philippe Fangeaux, Couleurs, LE BARP 2017. 19 Marine Julié, Hello Apollo, LUXEY 2017. 20 Michel Herreria, Miroir d'horizon, Domaine de Certes et Graveyron AUDENGE 2018.

Les projets en cours :

Yves Chaudouët, POMPEJAC. Simon Quéheillard, PNRLG. Elmar Trenkwalder, ESCAUDES. Pierre Labat, GAREIN. Delphine Gigoux Martin, CAZALIS. Vincent Ganivet, LA TESTE. Claudia Conte, BROCAS. Ladislas Combreuil, PONTENX. Stephen Rick, BELIS.

Et de nombreux autres projets en préparation.



La Forêt d'Art Contemporain, **FAC DONATION**Écomusée de Marquèze 40630 Sabres



Afin de pouvoir amplifier, préserver, et assurer la conservation de la collection, un Fonds de dotation* est créé. En y participant, vous pourrez ainsi nous aider à consolider notre ambition. Grâce à vos dons vous devenez **Membre du Fonds de Dotation.** Vous recevrez toutes les informations relatives aux projets, et vous bénéficierez des avantages du club des membres : visites personnalisées, rendez-vous d'artistes, salons, expositions...

DON PERMET UNE DIMINUTION D'IMPÔT

égale à 66% de son montant pour les particuliers (dans la limite de 20% de votre revenu imposable) et 60% pour les entreprises (dans la limite de 0.50% du chiffre d'affaires HT).

*Le Fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général.

cf.: article 140 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, JO du 5 août 2008.

En résumé

 $Mma \cap M \cap$

L'Association La Forêt d'Art Contemporain

- reste l'opérateur culturel qui assume la production des œuvres et développe le projet territorial,

Le Fonds de dotation : FAC DONATION

- est garant de la bonne conservation des œuvres de la collection (en assure la maintenance),
- recueille les dons et legs de mécènes,
- peut accueillir des donations d'œuvres,
- contribue au financement des œuvres programmées par La Forêt d'Art Contemporain.

Contact

Lydie Palaric directrice La Forêt d'Art Contemporain, €AC DONATION

Écomusée de Marquèze - 40630 Sabres 06.78.11.23.31 lydie.palaric@laforetdartcontemporain.com

Pour tout savoir sur nos activités :

www.laforetdartcontemporain.com

Les partenaires qui nous soutiennent :

L'Union Européenne - Le Ministère de la Culture - La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine - Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, - Le Conseil Départemental de la Gironde - Le Conseil Départemental des Landes - Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Ainsi que 33 mécènes qui nous ont déjà apporté leur généreuse contribution.

BULLETIN MEMBRE

Nom	Prénom	Je souhaite devenir Membre du Fonds de dotation en tant que FAC DONATION
Adresse		O Mécène Complice — de 5€ à 499€
		O Mécène Bienfaiteur — de 500€ à 1499€
Code postal	Ville	O Mécène Ambassadeur — 1 500€ et plus
Téléphone	Mobile	Formulaire fiscal cerfa délivré par retour de courrier
e-mail		
O desire présenter ma candidature au Conseil d'Administration.		Date : Signature :